

# Règlement intérieur 2018

## Pour les déposants



### Préambule

La bourse aux jouets est organisée par l'Association « Centre Social et Culturel Intercommunal Roland Charrier » et se déroule le **samedi 13 octobre 2018**, à la salle François Mitterrand, à Montreuil-Bellay.

L'encadrement de cet événement est assuré par des bénévoles de l'association.

L'accueil des visiteurs se déroule **de 9h à 16h** en journée continue.



### Le dépôt des articles

**Il est demandé 1€** par déposant. Conformément à la loi, le déposant doit être muni de sa carte d'identité.

Lieu et horaires de dépôt :

le **vendredi 12 octobre 2018 de 9h à 17h** en journée continue.

Les jouets et jeux déposés doivent être propres et bon état de fonctionnement.

Articles spécifiques : Pour les petits articles (livres, petites voitures, ...), des lots seront constitués.

Il est toutefois possible de les prévoir à l'avance avec le prix souhaité. Seuls les puzzles de 100 pièces et moins seront acceptés. Les peluches, CD, jeux vidéo et DVD ne sont pas acceptés. L'association se réserve le droit de refuser les articles ne répondant aux critères énoncés.



### La restitution des articles

Se munir du justificatif de restitution.

Lieu et horaires de la restitution :

Le **samedi de 17h à 19h**, salle F. Mitterrand.

L'association prélève 10% du montant des ventes. La somme restituée est payée le soir même en espèces, jusqu'à un montant maximum de 7€. Au-delà, un chèque sera établi.